

États financiers du

# **Fonds Iman de Global**

31 décembre 2020 et 2019

# Fonds Iman de Global

31 décembre 2020 et 2019

---

## Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2-4
États de la situation financière	5
États du résultat net et du résultat global	6
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7
Tableaux des flux de trésorerie	8
Annexe du portefeuille	9
Notes annexes	10-16

## **Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière**

Les états financiers ci-joints du Fonds Iman de Global (le « Fonds ») ont été dressés par la direction et sont approuvés par le conseil d'administration de Les actifs de croissance Global Inc. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers incombe à la direction. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver ces états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités à l'égard de l'information financière.

Les actifs de croissance Global Inc. a mis en place des processus adéquats pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière publiée. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements, tel qu'il est décrit à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. agit à titre d'auditeur externe du Fonds et a audité ces états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada en vue d'exprimer aux porteurs de parts du Fonds son opinion sur les états financiers. Son rapport est reproduit ci-après.

Le chef de la direction,



Alex Manickaraj

Toronto (Ontario)  
Le 23 mars 2021

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds Iman de Global

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Iman de Global (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport annuel de la direction sur la performance du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur la performance du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Fonds pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 23 mars 2021

# Fonds Iman de Global

## États de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019

	2020	2019
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	93 166 860	71 487 882
Trésorerie	3 971 114	1 636 877
Souscriptions à recevoir	489 814	253 226
Dividendes à recevoir	39 411	41 554
<b>Total de l'actif</b>	<b>97 667 199</b>	<b>73 419 539</b>
<b>Passif</b>		
Rachats à payer	248 049	258 442
Frais de gestion à payer (note 8)	208 251	159 881
<b>Total du passif</b>	<b>456 300</b>	<b>418 323</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>97 210 899</b>	<b>73 001 216</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	78 075 330	59 740 600
Série F	19 135 569	13 260 616
<b>Parts émises et en circulation à la fin de l'exercice (note 7)</b>		
Série A	2 647 870	2 387 807
Série F	573 794	474 112
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	29,49	25,02
Série F	33,35	27,97

Approuvé par le conseil d'administration de  
Les actifs de croissance Global Inc., le gestionnaire du Fonds

  
Fareed Amin  
Administrateur

  
Nazreen Ali  
Administratrice

  
Mandeep Sharma  
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds Iman de Global

## États du résultat net et du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

	2020	2019
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Revenu de dividende	1 327 505	1 252 743
Autres produits (perte)	(14 643)	303
Profit réalisé à la cession de placements	5 392 247	2 358 269
Variation de la plus-value latente des placements	12 414 712	13 266 488
Perte de change sur la trésorerie	(72 262)	(58 531)
	<b>19 047 559</b>	<b>16 819 272</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 8)	2 163 272	1 662 767
Frais d'évaluation et d'administration	269 929	283 367
Retenues d'impôt à la source	182 445	210 939
Autres charges	19 009	14 579
Honoraires d'audit	52 847	60 193
Frais de garde	23 387	22 764
Frais d'inscription	18 042	28 982
Frais de transaction (note 9)	2 825	3 046
Frais du Comité d'examen indépendant	3 600	2 625
Moins : charges absorbées par le gestionnaire du Fonds	(388 627)	(414 982)
	<b>2 346 729</b>	<b>1 874 280</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>16 700 830</b>	<b>14 944 992</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 10)</b>		
Série A	13 416 448	12 206 615
Série F	3 284 382	2 738 377
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 10)</b>		
Série A	5,40	5,32
Série F	6,59	6,09

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.



# Fonds Iman de Global

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

<b>2020</b>	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice</b>	59 740 600	13 260 616	73 001 216
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	13 416 448	3 284 382	16 700 830
<b>Distributions</b>			
Tirées du gain en capital	(2 443 867)	(592 790)	(3 036 657)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	(2 443 867)	(592 790)	(3 036 657)
<b>Transactions sur les parts rachetables</b>			
Produit de l'émission de parts rachetables	14 550 701	6 727 059	21 277 760
Réinvestissements de distributions	2 405 507	538 585	2 944 092
Rachat de parts rachetables	(9 594 059)	(4 082 283)	(13 676 342)
<b>Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables</b>	7 362 149	3 183 361	10 545 510
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	18 334 730	5 874 953	24 209 683
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice</b>	78 075 330	19 135 569	97 210 899
<b>2019</b>	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	44 259 396	8 871 418	53 130 814
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	12 206 615	2 738 377	14 944 992
<b>Distributions</b>			
Tirées du gain en capital	(820 360)	(184 392)	(1 004 752)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	(820 360)	(184 392)	(1 004 752)
<b>Transactions sur les parts rachetables</b>			
Produit de l'émission de parts rachetables	8 774 051	3 522 328	12 296 379
Réinvestissements de distributions	808 429	168 098	976 527
Rachat de parts rachetables	(5 487 531)	(1 855 213)	(7 342 744)
<b>Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables</b>	4 094 949	1 835 213	5 930 162
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	15 481 204	4 389 198	19 870 402
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice</b>	59 740 600	13 260 616	73 001 216

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds Iman de Global

## Tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

	2020	2019
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	16 700 830	14 944 992
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie	72 262	58 531
Profit réalisé à la cession de placements	(5 392 247)	(2 358 269)
Variation de la plus-value latente des placements	(12 414 712)	(13 266 488)
Commissions et autres frais de transaction liés au portefeuille	24	2
Diminution (augmentation) des dividendes à recevoir	2 143	(16 510)
Augmentation des frais de gestion à payer	48 370	43 486
Produit de la vente de placements	13 338 579	19 612 646
Achat de placements	(17 210 622)	(23 475 908)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(4 855 373)	(4 457 518)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	21 041 172	12 262 390
Rachat de parts rachetables	(13 686 735)	(7 325 501)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(92 565)	(28 225)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	7 261 872	4 908 664
Augmentation de la trésorerie	2 406 499	451 146
Trésorerie au début de l'exercice	1 636 877	1 244 262
Perte de change sur la trésorerie	(72 262)	(58 531)
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>3 971 114</b>	<b>1 636 877</b>
<b>Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source</b>	<b>1 147 203</b>	<b>1 025 294</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds Iman de Global

Annexe du portefeuille  
au 31 décembre 2020

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
<b>Titres de capitaux propres (95,8 %)</b>			
<b>Îles Caïmans (3,3 %)</b>			
Tencent Holdings Limited, CAAE	35 464	1 607 242	3 250 347
<b>France (2,6 %)</b>			
Sanofi	20 278	2 389 361	2 487 575
<b>Allemagne (3,0 %)</b>			
SAP SE	17 555	2 210 816	2 933 951
<b>Irlande (3,1 %)</b>			
Medtronic PLC	20 148	2 346 759	3 008 920
<b>Pays-Bas (4,5 %)</b>			
ASML Holding NV	7 137	1 581 786	4 422 662
<b>Suisse (6,8 %)</b>			
Nestlé SA	20 747	2 259 346	3 118 181
Roche Holding AG	7 859	2 948 106	3 500 693
		5 207 452	6 618 874
<b>Taiwan (4,1 %)</b>			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE	28 943	1 829 470	4 023 490
<b>États-Unis (68,4 %)</b>			
Alibaba Group Holding Limited, CAAE	10 307	2 438 894	3 058 145
Alphabet Inc., catégorie C	3 285	4 218 688	7 336 910
Amgen Inc.	8 447	2 260 697	2 476 012
Apple Inc.	47 290	2 021 535	7 999 834
Chevron Corporation	29 599	3 960 030	3 186 766
Eli Lilly and Company	16 242	2 823 130	3 496 136
Facebook Inc., catégorie A	11 861	2 978 063	4 130 588
Honeywell International Inc.	12 300	2 494 218	3 335 386
Johnson & Johnson	19 781	2 896 244	3 968 910
Microsoft Corporation	26 629	2 543 464	7 550 960
Nike Inc., catégorie B	18 639	1 362 464	3 361 712
PepsiCo, Inc.	11 544	1 733 343	2 182 584
Starbucks Corporation	21 782	1 821 355	2 970 803
The Procter & Gamble Company	15 840	1 690 561	2 809 834
Union Pacific Corporation	7 317	1 319 482	1 942 357
United Parcel Service Inc., catégorie B	12 996	1 854 572	2 790 135
Visa Inc., catégorie A	13 713	1 758 494	3 823 969
		40 175 234	66 421 041
<b>Total du coût et de la juste valeur des placements (95,8 %)</b>		57 348 120	93 166 860
<b>Trésorerie (4,1 %)</b>			3 971 114
<b>Autres actifs, déduction faite des autres passifs (0,1 %)</b>			72 925
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)</b>			97 210 899

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2020

---

## 1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds Iman de Global (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire à capital variable, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 6 février 2009 et il a commencé son exploitation le 10 mars 2009. Les actifs de croissance Global Inc. (« ACGI » ou le « gestionnaire du Fonds ») est le gestionnaire du Fonds, et CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Mural Street, Suite 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le gestionnaire du Fonds le 23 mars 2021.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

## 3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

### *Instruments financiers à la juste valeur*

#### a) Classement et comptabilisation

Les placements comprennent des actifs financiers comme des titres de capitaux propres. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'instrument arrive à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments financiers tels que les placements sont ultérieurement mesurés à la juste valeur. Les changements apportés à la juste valeur sont constatés dans l'état du résultat net et du résultat global puisque le modèle économique et la performance du Fonds continuent d'être gérés en se fondant sur la juste valeur. Tous les autres actifs financiers comme la trésorerie, les souscriptions à recevoir et les dividendes à recevoir sont comptabilisés au coût amorti. Les passifs financiers comme les rachats à payer et les frais de gestion à payer sont classés en tant qu'autres actifs financiers et comptabilisés au coût amorti.

Le coût des placements est calculé selon le coût moyen des placements. Les profits et les pertes réalisés sur cession, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés en fonction du coût moyen des placements. Les profits et les pertes découlant d'une variation de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat net et du résultat global dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

#### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des titres cotés en bourse) est évaluée selon leurs cours de clôture à la date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2020

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### *Revenu de placement*

Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits, les profits (pertes) réalisés et la plus-value (moins-value) latente sont répartis entre les séries, au prorata.

Le Fonds est habituellement assujéti à des retenues d'impôt à la source exigées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés en fonction du montant brut, et les retenues d'impôt à la source sont présentées en tant que charge distincte dans les états du résultat net et du résultat global.

### *Conversion des devises*

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, soit également sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Il s'agit de la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des conditions et des événements sous-jacents du Fonds : les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont présentés au poste « Perte de change sur la trésorerie », et ceux ayant trait à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés aux postes « Profit réalisé à la cession de placements » et « Variation de la plus-value latente des placements » des états du résultat net et du résultat global.

### *Trésorerie*

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières.

### *Distributions*

Les produits gagnés par le Fonds sont distribués aux porteurs de parts au moins une fois par année, et ces distributions sont habituellement réinvesties par les porteurs de parts du Fonds. Les gains en capital nets réalisés (réduits par les reports prospectifs de pertes, le cas échéant) sont distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque exercice.

Les profits et les pertes latents sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts et ne peuvent être distribués jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs de parts, mais elles sont conservées pour être contrebalancées par tout autre gain en capital réalisé futur.

### *Frais de transaction*

Les frais de transaction sont passés en charges et sont inclus au poste « Frais de transaction » dans les états du résultat net et du résultat global. Les frais de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux négociants.

### *Valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part*

Pour chaque série de parts du Fonds, une valeur liquidative distincte est calculée en prenant la quote-part des actifs communs du Fonds revenant à la série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la même série, et en soustrayant de ce montant tous les passifs qui ont trait uniquement à une série précise. La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée en divisant la valeur liquidative de la série par le nombre de parts en circulation de cette série à la date d'évaluation.

### *Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part*

Dans les états du résultat net et du résultat global, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2020

---

## 4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

### *Classement des parts rachetables émises par le Fonds*

Aux termes des normes IFRS, l'International Accounting Standard (« IAS ») 32 exige que les parts d'une entité qui comprennent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées en tant que passif financier.

## 5. Risque lié aux instruments financiers

Les activités du Fonds l'exposent à divers types de risques financiers liés à ses stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Les principaux risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix et le risque de change). Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et des types de titres dans lesquels il investit. Ces risques, ainsi que les pratiques du Fonds en matière de gestion des risques, sont décrits ci-dessous.

### a) *Risque de crédit*

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure de payer des sommes en entier lorsqu'elles deviennent exigibles. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de manquement est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Dans le cas d'achats, le paiement n'est effectué que lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction n'aura pas lieu si l'une des deux parties manque à ses obligations.

Le risque de crédit du Fonds est réputé être minimal, car la trésorerie représente une petite part du portefeuille total de placements.

### b) *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité correspond à la possibilité que des placements du Fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie, au besoin. Le Fonds pourrait être assujéti à des restrictions en matière de liquidité en raison d'un volume insuffisant sur les marchés des titres du Fonds, ou les titres pourraient être assujéti à des restrictions juridiques ou contractuelles en ce qui a trait à leur revente. En outre, le Fonds est exposé au rachat quotidien en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetables sur demande à la valeur liquidative actuelle par part, au gré du porteur de parts. Le risque de liquidité est géré au moyen de l'investissement de la majorité des actifs du Fonds dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent facilement être cédés. De plus, le Fonds conserve suffisamment de fonds en caisse pour financer les rachats prévus.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, tous les passifs financiers du Fonds arrivaient à échéance dans les trois mois.

### c) *Risque de marché*

Les placements du Fonds sont assujéti au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les paragraphes suivants comprennent des analyses de sensibilité qui démontrent l'incidence qu'auraient eue sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des changements pouvant raisonnablement affecter la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. En pratique, les résultats réels pourraient différer et l'écart pourrait être significatif.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2020

## 5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

### c) Risque de marché (suite)

#### i) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs qui sont libellés en devises autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle. Il est par conséquent exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés en d'autres devises fluctuera en raison des variations des taux de change. De même, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme avec l'intention première de contrebalancer ou de réduire les risques de change liés aux placements, ainsi que d'améliorer périodiquement le rendement du portefeuille.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change aux 31 décembre 2020 et 2019. Si le taux de change entre le dollar canadien et les devises avait augmenté (diminué) de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté (diminué) de 9 317 007 \$ au 31 décembre 2020 (31 décembre 2019 – 7 149 117 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité.

<b>31 décembre 2020</b>	<b>Actifs monétaires</b>	<b>Actifs non monétaires</b>	<b>Exposition nette</b>	<b>Pourcentage de l'actif net</b>
	\$	\$	\$	%
Euro	–	9 844 188	9 844 188	10,1
Franc suisse	–	6 618 874	6 618 874	6,8
Dollar américain	3 205	76 703 798	76 707 003	78,9
<b>Total</b>	<b>3 205</b>	<b>93 166 860</b>	<b>93 170 065</b>	<b>95,8</b>

31 décembre 2019

	\$	\$	\$	%
Euro	–	8 814 661	8 814 661	12,1
Franc suisse	–	4 647 454	4 647 454	6,4
Dollar américain	3 292	58 025 767	58 029 059	79,5
<b>Total</b>	<b>3 292</b>	<b>71 487 882</b>	<b>71 491 174</b>	<b>98,0</b>

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que des variations causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change). Le gestionnaire du Fonds vise à atténuer ce risque grâce à une sélection appliquée et à la diversification de titres et d'autres instruments financiers selon les limites prévues par les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une variation de 10 % de l'indice Dow Jones Islamic Market Titans 100 (l'« indice de référence ») sur l'actif net du Fonds, au moyen d'une corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement des indices de référence du Fonds, aux 31 décembre 2020 et 2019, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes.

	<b>31 décembre 2020</b>	31 décembre 2019
	\$	\$
<b>Incidence sur l'actif net</b>	<b>9 721 090</b>	7 300 122

Cette analyse présume que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes. La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2020

## 5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

### d) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque les expositions sont concentrées dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente un sommaire du risque de concentration du Fonds.

Segment de marché	31 décembre	31 décembre
	2020	2019
	%	%
Technologie de l'information	31,6 %	33,2 %
Soins de santé	19,5 %	19,9 %
Services de télécommunications	15,1 %	15,1 %
Biens de consommation discrétionnaire	9,7 %	10,2 %
Biens de consommation de base	8,3 %	11,9 %
Produits industriels	8,3 %	4,2 %
Énergie	3,3 %	3,4 %
<b>Total</b>	<b>95,8 %</b>	<b>97,9 %</b>

## 6. Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe la juste valeur de ses instruments financiers selon une hiérarchie où le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : Juste valeur qui correspond aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Données d'entrée fondées sur au moins une donnée d'entrée significative non observable et qui ne s'appuient pas sur des données du marché. Il n'y a que peu ou pas d'activité sur le marché. Le choix des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur repose en grande partie sur le jugement et les estimations de la direction.

Si des données d'entrée de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement au sein de la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux suivants, qui portent sur la hiérarchie des justes valeurs, présentent l'information sur les actifs et les passifs du Fonds évalués à leur juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2020 et 2019.

31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	93 166 860	–	–	93 166 860
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>93 166 860</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>93 166 860</b>

31 décembre 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	71 487 882	–	–	71 487 882
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>71 487 882</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>71 487 882</b>

Aucun transfert entre les niveaux n'a été effectué au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des rachats à payer et des frais de gestion à payer se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur échéance à court terme.



# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2020

## 7. Parts rachetables

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, le nombre de parts émises rachetées et en circulation est présenté dans le tableau suivant :

		Série A		Série F
	2020	2019	2020	2019
Parts en circulation, au début de l'exercice	2 387 807	2 209 175	474 112	400 602
Parts rachetables émises	497 579	385 024	212 343	125 637
Parts rachetables rachetées	(314 252)	(221 082)	(134 596)	(74 068)
Parts émises au réinvestissement de distributions	82 929	32 359	16 425	6 022
Échanges entrants	38 752	4 914	5 510	15 919
Échanges sortants	(44 945)	(22 583)	–	–
<b>Parts en circulation, à la fin de l'exercice</b>	<b>2 647 870</b>	<b>2 387 807</b>	<b>573 794</b>	<b>474 112</b>

## 8. Frais de gestion et autres charges

### *Frais de gestion et transactions entre parties liées*

Le Fonds verse au gestionnaire du Fonds des frais de gestion annuels allant jusqu'à 2,5 % pour les parts de série A et à 1,5 % pour les parts de série F, qui sont assujettis à la taxe de vente harmonisée, selon le cas, afin de couvrir les frais de gestion. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et ils sont versés le dernier jour de chaque mois en fonction de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais de gestion se sont établis à 2 163 272 \$ (31 décembre 2019 – 1 662 767 \$), dont une tranche de 208 251 \$ (31 décembre 2019 – 159 881 \$) demeure à payer.

Au 31 décembre 2020, Corporation REEE Global détenait une tranche de 1 781 739 \$ (31 décembre 2019 – 1 446 725 \$) des parts du Fonds. Au cours de l'exercice, Corporation REEE Global a reçu des distributions de 55 793 \$ (31 décembre 2019 – 19 894 \$).

### *Charges*

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges directes ayant trait à ses activités, comme les commissions et les frais de courtage, les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les frais de garde et les autres charges. Chaque série de parts du Fonds est responsable des charges d'exploitation qui se rapportent précisément à celle-ci.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la rémunération versée aux membres du Comité d'examen indépendant par le Fonds s'élève à 3 600 \$ (31 décembre 2019 – 2 625 \$).

Certaines charges ont été absorbées par le gestionnaire. Ces charges sont présentées dans les états du résultat net et du résultat global. Cette absorption peut être résiliée par le gestionnaire du Fonds en tout temps sans préavis.

## 9. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le Fonds a payé des commissions de courtage et d'autres frais de transaction de 2 825 \$ (31 décembre 2019 – 3 046 \$) pour des transactions du portefeuille.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2020

---

## 10. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Les tableaux suivants présentent le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

<b>Série A</b>	<b>31 décembre 2020</b>	31 décembre 2019
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<b>13 416 448</b>	12 206 615
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant l'exercice	<b>2 485 320</b>	2 294 803
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	<b>5,40</b>	5,32

<b>Série F</b>	<b>31 décembre 2020</b>	31 décembre 2019
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<b>3 284 382</b>	2 738 377
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant l'exercice	<b>498 414</b>	449 848
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	<b>6,59</b>	6,09

## 11. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible comme fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Les revenus du Fonds sont assujettis à l'impôt, y compris les gains en capital nets réalisés, pour l'exercice où ces montants ne sont pas payés aux porteurs de parts ni à payer aux porteurs de parts à la fin de l'exercice. L'impôt sur les gains nets réalisés non payés ou à payer par le Fonds est généralement recouvré conformément aux dispositions de remboursement de la LIR et de la loi de l'impôt sur le revenu des provinces, à mesure que les rachats sont effectués. Le Fonds s'assure que des distributions suffisantes de revenus et de gains en capital nets réalisés sont faites aux porteurs de parts inscrits pour le Fonds, afin qu'aucune charge d'impôt sur le résultat ne soit requise dans les états financiers.

Le Fonds n'a aucun solde de report en avant de pertes autres qu'en capital. Aucune valeur n'a été comptabilisée dans les états de la situation financière à l'égard des reports de pertes en avant.